ARCHIVES DE PARIS

Fisc/Contributions directes

Contributions extraordinaires sur les bénéfices de guerre
Réféction du cadastre
(1920-1927)

D.P^{3}5

Documents librements communicables

D.P3 5

Contributions extraordinaires sur les bénéfices de guerre - Purge préventive (loi du 10 août 1922 et du 15 mai 1924) - Dossiers n° 41318-41319-41320 conservés à titre de spécimen (l'ensemble des dossiers envoyé au pilon en septembre 1940).

Administration des contributions directes et du cadastre

Ponts et chaussées Service ordinaire et service vicinal	Réfection du cadastre 1920-1927 pour l'ensemble des départements de la Seine exepté Paris. Les motifs invoqués pour une telle entreprise sont (entre autres) l'absence d'un plan d'ensemble, la plupart des villes qui forment, à ce moment là, la ceinture de la Capitale se sont constituées un peu au hasard.